

La Commune



BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS-1871

~~COLISEES~~

~~MICHEL~~

~~BROOKS~~

~~BOURGEOIS~~

~~LABÉ~~

~~COLLET~~

~~ON~~

~~WEISS~~



ANNÉE

2005

NUMÉRO

VINGT-QUATRE



Le bulletin, c'est la vitrine de notre Association...

D'après les échos qui nous parviennent, la présentation et le contenu du bulletin satisfont les adhérents. Cette constatation encourageante ne doit pas freiner l'esprit d'innovation. Nous nous devons de faire mieux encore.

Le bulletin, c'est la vitrine de l'association. Il se doit d'être attractif, enrichissant, si nous voulons mieux fidéliser nos adhérents et en recruter de nombreux autres.

C'est pourquoi, le Comité de Rédaction, en date du 3 décembre 2004, a pris la décision qu'au cours de l'année 2005, le bulletin :

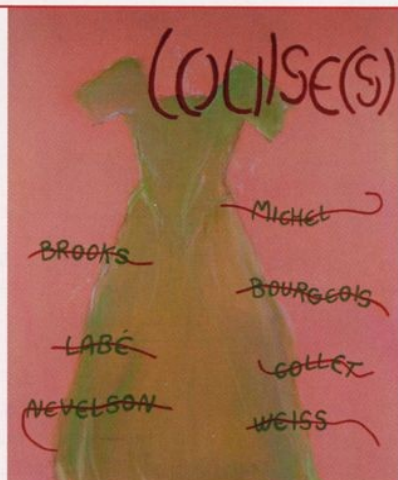
- renseignera et informera dans la rubrique « Vie de l'association », sur les perspectives, les actions en cours, les réalisations de chaque Commission, l'ensemble donnant une idée des activités de l'association ;

- s'articulera, en partie, à partir de thèmes représentatifs et porteurs. Il a été retenu comme thèmes : les Femmes, la Laïcité, la Démocratie, l'Œuvre sociale et l'Organisation du Travail, les Etrangers. L'intérêt suscité par le thème sera d'autant plus important que nous recevrons des articles des adhérents et qu'il coïncidera, si le calendrier le permet, avec l'actualité.

Certes, des ambivalences se manifesteront. Par là, le bulletin, dans des expressions diverses, sera un miroir de délibérations de la Commune ! Il n'y aura pas de censure, sauf dans le cas d'erreurs historiques.

Et maintenant, tous à vos tables de travail, la plume à la main.

Pour le Comité de Rédaction
Bernard Eslinger



Catherine Viollet née en 1953 à Chambéry, vit et travaille à Malakoff.

En 1981, Catherine Viollet participe à l'exposition

«Finir en beauté», organisée par Bernard Lamarche-Vadel, qui donne naissance au mouvement de la Figuration Libre.

A cette époque, elle pratique une peinture figurative, spontanée. Elle peint, à l'acrylique, sur toile mais aussi sur des tissus colorés ou sur des envers de skaï, des planètes, des personnages, très colorés. En 1988, elle commence à travailler avec la peinture à l'huile et, en 1989, avec des tableaux comme «Les seuils de la Métamorphose», elle vient à un autre travail, une «peinture non narrative, proche de la peinture abstraite, désencombrée du trop plein».

Elle dit à son propos : «Je n'ai pas seulement envie de donner à voir, j'ai envie de donner à penser, et à percevoir une présence».

2004 : Exposition Maison des Arts à Malakoff.

2005 : Exposition : En projet Fondation Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées.

Décentralisation



Dans le bulletin n°18, l'article relatif à la décentralisation faisait part des craintes relatives à l'indivisibilité de la République, à l'égalité des citoyens ; mettait en doute la faisabilité administrative et économique d'une telle entreprise. Malgré l'avis défavorable du Conseil d'Etat, le gouvernement lance une nouvelle phase de décentralisation caractérisée par l'absence «des pesanteurs du centralisme».

Concernant les craintes, les dysfonctionnements apparaissent. La grogne, des maires de droite comme de gauche, se manifeste avec force, elle concerne les transferts de compétence avec l'attribution de ressources apparemment non conformes aux promesses. La démission des élus de terrain, des départements défavorisés, où la péréquation des ressources s'avère insuffisante pour assurer et garantir l'égalité des citoyens à l'accès des services publics, de toutes natures, qui se dégradent, voire disparaissent.

Concernant la faisabilité, paradoxalement, pour se soustraire aux pesanteurs du centralisme, on maintient, sans l'alléger, une «superstructure»

déjà complexe, sclérosante sur une base sans politique économique, où règne la fracture sociale. En effet, il n'y a qu'en France que l'on trouve une telle superposition : un nombre invraisemblable de communes, regroupées parfois en communauté de communes, de cantons, d'arrondissements, de départements, de régions pour aboutir enfin à l'Etat, une pyramide à de trop nombreux étages.

L'économie politique nous apprend qu'une société se compose d'une «superstructure» qui s'élève sur une «base», la structure économique. La superstructure ne peut exister sans la base, elle ne peut être étudiée

sans étudier la base. Elle comprend, d'une part, les institutions politiques et juridiques qui organisent la vie dans la cité, dans l'Etat ; d'autre part, les rapports sociaux qui vont constituer sa personnalité et la caractériser. La base commande la superstructure en ce sens précis qu'un changement profond de la base, dû à une évolution importante des forces productives, entraîne un bouleversement de la superstructure.

La superstructure ne peut jamais avoir un rôle moteur, mais à partir d'une base donnée, nouvelle, elle peut jouer soit un rôle de frein, soit tout au contraire un rôle

de catalyseur en réduisant par exemple la longueur de la chaîne de fonctionnement des institutions. En dernière analyse, la vie des sociétés est essentiellement déterminée par la structure économique, la base.

Compte tenu de la demande réitérée de l'exercice de la démocratie participative, qu'attend la gauche qui a gagné la majorité des Conseils généraux et la quasi-totalité des Conseils régionaux, pour donner la parole à la «France d'en bas» et pour proposer une décentralisation plus efficace,

**IL APPARTIENT
AUX TRAVAILLEURS
DE PARTICIPER
DÉMOCRATIQUEMENT
AUX CHOIX
DE LA GESTION
ET DE STRATÉGIES
INDUSTRIELLES.**

plus réaliste et plus faisable ?

Le progrès et la division du travail en résultant sont les paramètres essentiels de la croissance. L'entreprise, lieu où se crée la richesse sociale, doit évoluer en fonction de ces paramètres. En effet : les forces productives et rapports de production sont profondément modifiés ; pour être plus compétitifs, des coopérations industrielles sont obligatoires et plus performantes que la réduction des coûts salariaux. Il appartient aux travailleurs de participer démocratiquement aux choix de la gestion et de stratégies industrielles. Ce serait un premier stade de partage et de décentralisation du



Décentralisation (suite)

pouvoir et vraisemblablement le plus important. Voici pour la base. Concernant le fonctionnement des institutions, les objectifs et la valeur des moyens sont du domaine régalien, du pouvoir central. Aux utilisateurs de mettre en œuvre les forces nécessaires, définies par eux, pour réaliser, sous leur responsabilité, les objectifs. La décentralisation qui se met en place, est une vue de l'esprit, sa faisabilité est impossible dans l'actuel morcellement administratif et politique. Elle exige des regroupements afin de constituer des entités de valeurs économiques sensiblement équivalentes, c'est une condition indispensable si l'on veut assurer l'égalité des citoyens en tous lieux de la nation. Voilà pour la superstructure.

Ces propositions sont voisines de celles relatives à : «l'Autonomie et la Fédération des communes nouvelles, sociales», que proposait la Commune. En effet, concernant la base, les fédéralistes, en particulier Varlin, prétendent que les transformations sociales ne

peuvent s'opérer qu'à partir de l'action collective, par le moyen des entreprises regroupées en coopératives et par la démocratie directe. Concernant les superstructures, les réformes proposées vont très loin et comprennent une division nouvelle de la France. On supprime les préfectures et les sous-préfectures sans attaches avec la nature économique et en conséquence la disparition des départements et des arrondissements, devenus un obstacle depuis l'apparition des chemins de fer et la découverte de l'électricité. Le pays, fractionné en douze ou treize régions elles-mêmes partagées en communes sociales ou cantons, ira vers la vraie décentralisation. Les régions jusqu'alors délimitées géographiquement font place à des régions dont les limites sont déterminées par l'activité économique. Nous retiendrons l'importance que la Commune accordait à l'économie comme moteur de la transformation sociale.

B.E.



L'école des enfants de réfugiés à Londres



Dans le cadre de la proscription londonienne, les blanquistes forment le groupe politique le mieux organisé, le plus actif, le plus radical.

Au congrès de la Première Internationale à la Haye, en septembre 1872, les Blanquistes se sont alliés aux Marxistes contre les fédéralistes de Bakounine. Ils reconstituent ensuite leur groupe qui s'intitule La Commune Révolutionnaire et, en juin 1874, leur manifeste «Aux Communeux» aura un grand retentissement. Leur chef est le général Eudes - sous la Commune, Inspecteur général des Forts de la Rive Gauche, puis Commandant de la 2^e brigade de réserve.

L'influence des Blanquistes est prépondérante dans la «Société des Réfugiés», et ils sont majoritaires parmi

les 16 fondateurs de «l'Ecole pour les enfants de proscrits», créée à l'initiative du général La Cécilia, professeur, ex-commandant de l'armée du Centre de la Commune.

Ouvrir une école, même de modestes dimensions, nécessite une mise de fonds suffisante pour assurer un bon fonctionnement de l'établissement : il faut louer un local, le meubler, acheter les fournitures et les manuels scolaires, rétribuer les enseignants, etc...

Les membres fondateurs se sont engagés à apporter leur participation financière à l'œuvre commune ; promesse qu'il leur sera bien difficile de tenir. La Cécilia avance, lui, 100 livres, et réussit à recueillir 250 livres auprès de ses relations universitaires. C'est bien, mais il en faudrait beaucoup d'autres.

L'école est fondée en juillet 1874 : les premiers animateurs sont Huguenot, Barré, Bocquet et Poncerot.

- Huguenot Antoine, ancien professeur, second substitut du procureur de la Commune, Raoul Rigault.
- Barré Aristide, ciseleur et sculpteur sur bois, chef du personnel de l'ex-préfecture de police.
- Bocquet Jean-Baptiste, professeur officier du 118^e bataillon de la Garde nationale.
- Poncerot, Délégué à l'Instruction publique dans le III^e arrondissement de Paris.

Huguenot est élu directeur assisté de sa femme, Clémence, sœur de Barré Aristide.

Le programme de l'école est publié le 15 août 1874 : «Soustraire d'une façon absolue les enfants à toute influence religieuse, leur enseigner la vraie morale indépendante de toute formule et de toute croyance religieuse ; basée sur la justice et l'égalité sociale ; empêcher leur esprit de se corrompre par les exemples malsains qu'ils ont sous les yeux dans les écoles cléricales ; en un mot, leur donner une éducation virile, une éducation solide et rationnelle, en faire des hommes et des citoyens.» (On ne parle guère des citoyennes dans ce préambule).

Cet extrait de programme paru dans un journal de la proscription, «Le Courrier de l'Europe», est conforme au combat antireligieux développé dans le manifeste «Aux Communeux», mais on peut être choqué par le terme «éducation virile». C'est un emprunt très discuté à la tradition bourgeoise qui fait de la virilité la qualité spécifique du mâle.

Ajoutons que les châtimets corporels sont rigoureusement interdits.

Les chargés de cours sont les suivants :

- La Cécilia : géographie,
- Léonce et Mallet (peintres sur porcelaine) : dessin,
- Martin A (ingénieur mécanicien) : mécanique usuelle,
- Latappy (capitaine au long cours) : mathématiques et éléments de sciences physiques et naturelles,
- Varlet (membre fondateur) comptabilité : sera remplacé par Henri Mortier, membre de la Commune dans le XIV^e arrondissement.

- Réclamations : Brignolas (membre fondateur) et La Cécilia.

Conseil d'Administration :

Brignolas, La Cécilia, Varlet

Le Conseil d'administration est chargé de veiller à ce que l'enseignement soit bien conforme aux principes et traditions de la Commune.

L'enseignement n'est pas gratuit mais la somme demandée est peu élevée : 6 pence par semaine. C'est encore trop pour beaucoup de familles qui sont dans la misère, aussi le crédit est largement accordé aux nécessiteux.

L'effectif, au départ, est de 10 élèves (garçons et filles). L'école réservée aux enfants de réfugiés politiques s'ouvre bientôt à un plus large public, composé de parents qui sont partisans de l'enseignement laïc pour leur progéniture.

La renommée de l'école s'étend, mais les rentrées d'argent se font rares, et la gestion financière de l'entreprise devient très difficile ; les dissensions chez les Blanquistes, et les conflits de préséance, aggravent encore la situation. Les démissions des principaux dirigeants finissent par provoquer la disparition d'une école qui a suscité tant d'enthousiasme et de dévouement.

L'Ecole Internationale

En juillet 1890, pour fuir les tracasseries policières, Louise Michel s'est exilée à Londres.

Alors qu'elle commence à s'ennuyer par manque d'activité, un matin, elle reçoit la visite d'un nommé Coulon, prétendu réfugié politique, qui lui propose d'ouvrir une école pour les enfants de proscrits, grâce à un généreux donateur de ses amis.

Sans méfiance, elle accepte cette proposition douteuse. Elle n'avait tiré aucune leçon d'une supercherie similaire dont elle avait été victime quelques années plus tôt : un mouchard du préfet Andrieux, nommé Spilleux dit Serraux, avait servi d'intermédiaire pour financer un journal anarchiste - «La Révolution Sociale» - auquel Louise Michel avait collaboré.

Louis Andrieux, dans ses souvenirs, évoque les faits :



L'école... (suite)

«Mlle Louise Michel était l'étoile de ma rédaction, inconsciente du rôle qu'on lui faisait jouer. Je n'avoue pas sans quelque confusion le piège que nous avons tendu à l'innocence.»

Et voilà donc Louise Michel prête à se laisser abuser, cette fois par Coulon, autre agent de la Préfecture.

Il lui apporte un joli prospectus, annonçant la fondation de «l'Ecole Internationale» dirigée par Louise Michel, sous l'égide du principe libertaire «de chacun selon ses facultés, à chacun selon ses besoins.» Pleine d'enthousiasme, la bonne Louise entreprend l'instruction de ses élèves. Outre les sciences, les lettres et les langues vivantes, un enseignement technique est prévu et, plus tard, des cours pour adultes. Cette école remarquable et originale connaît un bon départ.

Mais il est évident que, maintenant, la police française peut facilement repérer et surveiller les réfugiés politiques qui ont choisi pour leurs enfants l'enseignement laïc de Louise Michel. Quand Coulon a obtenu les renseignements désirés sur la proscription, il peut alors passer à une autre supercherie, beaucoup plus dangereuse par ses conséquences. La police anglaise, avertie par Coulon, va perquisitionner dans la cave de l'école : elle y découvre une bombe artisanale. Le lendemain, l'école est fermée, et les journaux londoniens

accusent Louise Michel d'apprendre à ses élèves la fabrication des explosifs¹. Après un procès très tortueux, destiné à anéantir la propagande anarchiste, des comparses douteux sont condamnés à dix ans de travaux forcés. Louise Michel est rapidement lavée de tout soupçon, mais son beau rêve de former des êtres libres est brisé pour longtemps.

Pendant leur courte durée, «l'Ecole des réfugiés de Londres et l'Ecole Internationale» de Louise Michel ont poursuivi l'œuvre de la Commune pour «l'enseignement intégral», c'est-à-dire cultiver à la fois, dans le même individu, l'esprit qui conçoit et la main qui exécute. Elles ont été les combattantes indéfectibles de la laïcité.

Marcel Cerf

1. La bombe a été déposée dans la cave, à l'insu de Louise Michel, par un acolyte de Coulon.


Sources :

Archives de Police ; Ba/429 Ba/434

Pierre Durand, «Louise Michel - La passion», Messidor, 1987.

Pierre Kévin Martinez, «Les réfugiés blanquistes en Angleterre», Sté 1848, coll. 1981.

Louise Michel dessinatrice...



Jusqu'à maintenant n'étaient parus de Louise Michel que quelques paysages dans «Légendes et chants de geste canaques», réalisés en déportation entre le 10 décembre 1873 et le 14 juillet 1880. Avant d'arriver en Nouvelle-Calédonie, elle avait pris la précaution de dessiner la frégate «Virginie» qui les transportait et sans doute bien d'autres choses encore qui sont probablement perdues. Dans ce dessin la «Virginie» est un beau voilier trois mâts vu depuis le port, de profil, bien sagement posé sur les flots. Cette mise en page est loin du lyrisme et probablement des émotions contenues dans les poèmes qu'elle échangea avec Henri Roche-

fort enfermé pendant le voyage dans une autre partie du bateau :

«Que l'éclair brille sur nos têtes,

Navire, en avant ! En avant !

...Traversons l'abîme béant.»

Les paysages accompagnant les chants de geste parus en 1900 et réédités en 1988 sont très précis avec un souci documentaire renforcé par les légendes : «Nouméa, du côté du cimetière», «La ville de Numbo et l'île Nou», «Un coin de la grande terre en face de la baie de Tendou», «Menhirs volcaniques sous la forêt ouest, en face l'île Nou»... Dans plusieurs de ces paysages maritimes, elle a dessiné un ou plusieurs ba-

teaux à trois mâts, à deux mâts, sans oublier un voilier indigène. La déportée, numéro d'écrou 2182, rêvait sans doute de retour. Ses écrits accompagnent les dessins «l'horizon se frangeait de noir et des nuages rouges y voguaient sur le noir»... «l'eau des nuages et l'eau de mer se confondent, plus haut que les plus grands arbres dont les blancs font leurs mâts, les voilà comme des montagnes de nuit» (dans «Takata Bohendiu» et «La Légende des cyclones»).

On pourrait supposer qu'en exil Louise Michel avait particulièrement le temps de dessiner mais un beau fusain venant de la collection Christian Bernadec prouve qu'elle a eu une pratique régulière en dehors du temps de la déportation. Légendé avec précision «La famille Pouffart : son Altesse le prince Polonais avec les vêtements de l'interne de la Maison de la Santé», il met en scène un personnage cheveux au vent marchant à grands pas, de profil, dans une sombre forêt. Tout comme les paysages illustrant les légendes canaques, ce dessin se rapporte à un texte, une nouvelle inédite, «La famille Pouffart» dont le manuscrit se trouve avec bien d'autres d'ailleurs, non datés, non encore étudiés, à l'Institut d'Histoire Sociale d'Amsterdam. Il s'y trouve aussi sans doute d'autres dessins. Malgré la différence des sujets et même des intentions de Louise Michel, un style personnel se dégage. Dans les paysages de Nouvelle-Calédonie, le souci de vérité allié au souci d'information l'entraîne à choisir des points de vue élevés donnant des vues plongeantes voire même des sortes de cartes géographiques comme vues à vol d'oiseau (la ville de Numbo depuis les hauteurs de Tendu). Elle aboutit même à une perspective à la chinoise superposant les plans comme dans «Nourméa du côté du cimetière».

Cette liberté de représentation s'accompagne d'une dramatisation due à une utilisation contrastée du noir et du blanc avec un ciel souvent très dense comme celui qu'elle décrit dans ses textes. Dans le paysage des «menhirs» volcaniques, le dessin des pierres naturelles aux formes déchiquetées touche au fantastique, d'autant plus que le ciel nocturne et la lune ajoutent

leur part de mystère. En ce sens Louise Michel est bien une romantique qui a dû lire «le dernier des Abencérages» de Chateaubriand et toute l'œuvre de Victor Hugo avec qui elle échangeait du courrier et dont elle connaissait les dessins. On peut voir dans le personnage en marche du prince Polonais un symbole de l'émancipation humaine. Quand Louise Michel s'exprime, elle ne s'embarrasse pas des canons académiques, elle garde intacte son émotion et se donne les moyens plastiques de la communiquer. Un peu plus tard, Gauguin, dans d'autres îles portera cette audace au niveau du manifeste artistique.

On le sait, Louise Michel condamnée aux travaux forcés saura aménager sa peine et n'a pas hésité avec son amie Nathalie Lemel, relieuse de son métier et grande figure elle aussi de la Commune de Paris, à tenir tête au gouverneur Gauthier de la Richerie. Elle avait réussi à vivre relativement libre dans une case avec de nombreux animaux qui la suivaient lorsqu'elle sortait. Elle y vivait «ensauvagée», l'adjectif est d'elle, adoptée par les Canaques et apprenant leurs langues en même temps qu'elle leur apprenait la sienne. Sa révolte devant la colonisation était telle qu'elle dit «nous» en parlant d'eux et s'adresse à ses compatriotes français en disant «votre pays». Lorsqu'elle ouvre une école pour les Canaques dans une cabane, l'administration la lui fait fermer.

Elle continuera en brousse dans les grottes. Le 10 juillet 1878 quand éclate la révolte canaque, Louise Michel leur enseigne la guérilla et comment isoler les postes en coupant les lignes télégraphiques. L'année d'après, le 16 juin 1880 elle est enfin nommée institutrice à Nourméa. Elle enseigne auprès des déportés puis comme professeur de dessin et de musique dans des écoles de filles. Elle n'y restera pas longtemps puisque le 14 juillet les déportés sont graciés.

Dans «Aptitudes des Canaques», elle décrit ce que devait être la technique utilisée dans ses cours : «Après avoir bien regardé le modèle du tableau (estompé avec le doigt, de manière à ce que le dessin à la craie blanche forme relief sur la planche noire) ils sculptent

Louise Michel dessinatrice... (suite)

fort bien une copie assez juste en relief sur une planche de bois aussi facilement qu'ils ont tracé le trait sur une ardoise». Il s'agit donc bien de gravure sur bois préparée à la craie ce qui expliquerait certains mystères techniques sur les «dessins» comme par exemple la signature en blanc sur fond noir. Par ailleurs un dessin bien contrasté est facilement transposable en gravure. Gauguin aussi pratiquait cette technique en Polynésie et faisait beaucoup de monotypes.

L'examen des œuvres originales devrait apporter des éclaircissements. Institutrice, nouvelliste, femme politique, dessinatrice, Louise Michel avait quelque chose du prince Polonais de son dessin de fusain. Novatrice et rebelle dans l'âme, elle était contre tout enferme-

ment y compris psychiatrique. Ne pouvant la dompter malgré les séjours à répétition en prison, l'administrateur de la Troisième République a tenté de la faire passer pour folle, et comme son personnage elle n'a trouvé que la fuite à Londres de 1890 à 1895 pour ne pas être internée.

C'est peut-être pour ses élèves de l'école française qu'elle écrivit «La famille Pouffart» et en fit cette illustration bien sentie.

Une étude détaillée du fonds d'Amsterdam permettrait de mettre en lumière cette face inconnue de celle que Verlaine trouvait «très bien».

Eugénie Dubreuil



Louise Michel

Louise repose auprès de celui qu'elle aime,
Et son âme amoureuse erre parmi les tombes
D'un cimetière gris du côté de Colombes.
Peut-être marchent-ils tous deux dans l'au-delà ?

Bel amour éthéré dans son existence
Car les gens se moquaient de sa triste laideur
Ignorant les éclats de la beauté du cœur
Qui brillaient mille feux jusque dans la souffrance !

Mais malgré son physique étrangement ingrat
Elle donna sa vie avec un grand courage
Et montra le chemin, refusant le servage
Face à l'usurpateur et de son coup d'état !

La Commune tombait sous les cris, la mitraille
Se répandait la mort parmi les combattants,
Louise sera présente au milieu des mourants
Sa voix, parfois, couvrait le bruit de la bataille !

Ecrivant son dégoût, dans le froid des hivers
Poétesse en prison, sans tribun, dieu ou maître
Contre l'autorité qui voulait la soumettre,
Elle poursuit la lutte à l'aide de ses vers !

Tu n'es pas morte en vain, romantique rebelle !
Dans nos têtes toujours claque le drapeau noir
Celui qu'on brandira le jour du grand espoir
Quand les blés germeront sur la terre nouvelle !

Jean-Paul Villermé
Cheminot à Paris Saint-Lazare



«J'irai cracher sur vos tombes» par... Alphonse Daudet !



Alors que reparaissent ses œuvres, un petit rappel semble nécessaire... Alphonse Daudet, lui aussi, aimait cracher sur la tombe des Communards !

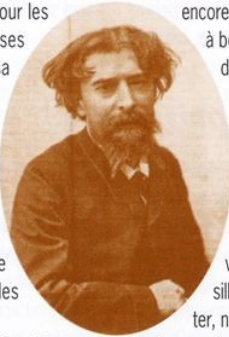
Fréquemment dans nos bulletins, nous avons eu l'occasion de dénoncer le comportement abject d'écrivains célèbres envers la Commune, justifiant, tout en l'exaltant, l'odieuse répression et ce parfois, bien après coup, tel Zola dans «La débâcle».

Il ne s'agit pas d'ouvrir de nouvelles polémiques qui feraient naître des controverses sur le bien-fondé de cette intervention en opposition avec les circonstances de l'époque, mais de parler d'un écrivain qui, lui aussi, joignit sa voix au concert d'opprobre contre les Communards. Comme ses réputés amis, banquetant chez Brébant, il n'eut pas de compassion pour les vaincus, mais bien au contraire, dans ses écrits paraissant légers, il laissa aller sa plume en des jugements infâmes. Lui qui, de «Tartarin» à «La chèvre de M. Seguin», avait su allier le rire à l'émotion, se compromit honteusement. Et pourtant, telle «l'Arlésienne» qu'il imagina, il tira son épingle du jeu en figurant rarement dans la mémoire collective de la galerie de ces procureurs implacables que furent Zola et Flaubert entre autres.

Dans «Les contes du lundi» Alphonse Daudet annonçait la couleur. Certes, on a souvent relevé le «Turco de la Commune» où se trouvent rassemblés l'esprit colonial ainsi que la haine anticommunarde, mais il y a bien d'autres contes où la verve versaillaise frelatée n'y va pas par quatre chemins. Ainsi, dans «Paysages d'insurrection», lit-on : «J'ai trouvé là les anciens de 48, égarés éternels, vieilliss mais incorrigibles, l'émeutier en cheveux blancs, et avec lui le vieux jeu de la bataille civile...» du pur sucre Gallifet, vous savez ce «brave» général dont la moustache frétilait d'aise rien qu'à désigner les hommes à cheveux blancs, ces incorrigibles, à rejoindre leurs compagnons de 1848 pour être fusillés. Dans «la mort de Chauvin» : «Puis, les jours d'émeute arrivèrent, le drapeau rouge, la Commune,

Paris au pouvoir des nègres». Là encore, le couplet colonial ne manque pas. Dans «Le concert de la huitième» : «De grandes flammes ombrées de fumées noires qui frappaient en plein sur toutes ces têtes d'ouvriers vulgaires, abruties par l'ivresse...» poursuivant cette description, il ajoute : «Nous eûmes d'abord l'ouvrier penseur, le mécanicien à longue barbe, chantant les douleurs du prolétaire. Ce qui en dit long, à savoir pour lui, qu'un ouvrier est capable de penser et sur ses doutes sur le bien-fondé des plaintes du prolétariat.

Dans «La bataille du Père-Lachaise» sa hargne ne désarme pas : «C'était pourtant un ramassis de bien vilain monde, ces artilleurs de la Commune.» En voulez-vous encore ? dans «Les petits pâtés», «Monologue à bord» et «Les fées de France», tout est du même tonneau. Il n'empêche que, donnant la parole à un menuisier dans «les trois sommations» celui-ci s'écrie : «Si le père Thiers s'imagine que la bonne leçon qu'il vient de nous donner aura servi à quelque chose c'est qu'il ne connaît pas le peuple de Paris. Voyez-vous, Monsieur, ils auront beau nous fusiller en grand, nous déporter, nous exporter, nous mettre Cayenne au bout de Satory, bourrer les pontons comme des barils à sardine, le Parisien aime l'émeute et rien ne pourra lui enlever ce goût là !» Encore que ces propos visant Thiers et «la bonne leçon» soient à prendre avec des pincettes, on trouve ici l'incompréhension du bourgeois frieux. Celui qui rallia tout naturellement la cohorte de ces écrivains en mal d'aimer le peuple, de ne l'estimer que calme et obéissant. N'en déplaise à ce bon Armand Lanoux qui voyait Alphonse Daudet «avec de la bonté derrière ses ironies parfois cruelles, contradictoires» ses écrits témoignent du parti que l'on prend. Si bonté, il détenant, ce n'était assurément pas pour les Communards, mais pour ceux qui professaient les Versaillais. Après tout, diront certains, ce n'est là que «petite chose».



1905-2005... Louise Michel

L'Association dieppoise des Amis de la Commune de Paris multiplie les initiatives pour faire connaître la Commune de Paris.

En 2005 elle s'appuie sur l'hommage à Louise Michel marquant le centenaire de sa disparition. Combien de fois n'avons nous pas souligné les difficultés à pénétrer le monde scolaire. En partenariat avec l'association Louise Michel de la Haute-Marne, un dossier a été adressé aux 154 établissements scolaires portant le nom de Louise Michel. En Seine- Maritime, nous avons

Diverses manifestations, tant à Paris qu'en province, se déroulent pour célébrer le souvenir de Louise Michel, disparue il y a un siècle.

L'impératif du calendrier de parution ne nous permet pas de le publier. Ce n'est que partie remise, car notre

visité les sept établissements concernés (Dieppe, Le Havre, Montivilliers, Amfreville-la-Mivoie, Petit-Couronne, Caudebec-les-Elbeuf, Saint-Etienne-du-Rouvray).

Nous avons été accueillis et écoutés avec beaucoup d'intérêt. Nous avons tissé des liens étroits avec les enseignants. Nous allons travailler ensemble sur ce double thème : la Commune de Paris, les femmes et Louise Michel.

Il nous a semblé que nous répondions à une attente.

Guy Decamps

prochain bulletin en traitera. De même, la lettre adressée au Maire de Paris pour l'autorisation du dépôt de cendres devant le Mur des Fédérés. La réponse qu'elle aura suscitée le sera également.

Une cantate pour Louise Michel



Le 11 décembre, dans la salle Antoine Vitez du théâtre d'Ivry, des centaines de spectateurs - les derniers arrivés étaient assis dans les allées- ont ovationné «l'Oiseau noir du champ Fauve». En chantant les poignants événements de la Commune de Paris et l'action exemplaire de la Vierge Rouge, ce spectacle qui touche le cœur sans artifice a séduit, d'emblée, une salle comble.

En effet, ce que ses créateurs ont baptisé «Cantate» est un vibrant hommage à l'égérie de la Commune et à ses idéaux. La Commune de Paris y est évoquée puissamment dans ce qu'elle a de plus dramatique et la Vierge Rouge poétiquement célébrée dans ce qu'elle a de dimension généreuse, de charisme exemplaire et d'inspiration sans frontière. C'est ainsi qu'une charge émotionnelle intense gagne les spectateurs. Egalement que - les larmes aux yeux pour beaucoup - de très nombreux rappels témoignèrent ce soir-là d'une compréhension générale, voire d'un véritable consensus.

L'hommage rendu ici prend aussi en compte une inten-

sité dramatique rare, obtenue par le contraste de dix percussionnistes avec sept chanteuses. Frissons communicatifs garantis. En somme les deux parties, très complémentaires, échangent, informent et conversent sur fond de chansons et rimes de poèmes. Elles sont accompagnées par deux cuivres et un accordéon. Je les cite «Le monde n'était pas tendre, le monde n'était pas doux et le bon Dieu n'a rien dit!». Victor Hugo conclura : «C'est toujours la loi du plus fort».

Ainsi, la conscience des rejetés d'une récente modernité s'éveille, les sabots se font percutants car ils expriment la colère des simples citoyens avec l'étonnant langage des percussionnistes, les poèmes de Louise chantés par l'ensemble vocal leur répondent et tous sont d'accord... il faut changer la vie. Ici et maintenant. Etonnant dialogue où les hommes aux petits labeurs sont en phase avec les poètes. Le temps des Cerises est pour demain.

Cependant, l'occasion est manquée. Les Versaillais revanchards arrivent à pénétrer dans Paris. Remar-



quable et alarmante progression des roulements de tambours. Elle annonce le pire. Et le pire arrive. Alors les hommes tombent sur la scène comme sont tombés les Fédérés, fauchés par la mitraille. Stupeur et compassion : «La population en pleurs leur portera des fleurs» et «Au port de La Rochelle, les mains liées, la femme Michel va être embarquée pour être exilée en Nouvelle Calédonie».

Les percussions passent ensuite au rythme caldoche en attendant le retour en France de celle qui ne baissera jamais les bras. Puis, des poèmes de Louise Michel, de Rimbaud et de Jules Jouy auxquels se mêlent ceux de Michèle Bernard, laquelle signe également la musique, accompagnent la Vierge Rouge dans son périple. Jusqu'au cimetière de Levallois. Le cœur se serre en permanence, l'indignation demeure et les applaudissements crépitent.

Une large information et une salle à Paris se justifieraient sans aucun doute pour faire connaître ce spectacle mis en scène par Pierre Kuentz car, d'évidence, il est le point de rencontre de l'histoire encore mal connue des Communards et de l'émotion récurrente. De plus, hors le talent évident de Michèle Bernard et de son groupe vocal, il faut mentionner l'étonnant travail des dix percussionnistes parmi lesquels se trouvent sept handicapés mentaux que ce spectacle contribue à sortir d'un ghetto annoncé.

Handicap et Culture... Ça lui aurait bien plu à Louise.

Claude Chanaut

Coproduction : Théâtre de la Renaissance.
Résonance contemporaine. 14, rue des Casernes,
01001-Bourg-en-Bresse. Tél. : 04.74.45.23.04.



COMMÉMORATION DE LA NAISSANCE DE LA COMMUNE

**LE RENDEZ-VOUS EST DONNÉ
À TOUTES ET À TOUS
LE VENDREDI 18 MARS 2005 À 18 HEURES,
PLACE BLANCHE (MÉTRO BLANCHE).
POUR UN PARCOURS HISTORIQUE
DANS LE XVIII^E ARRONDISSEMENT.
VENEZ NOMBREUX !**



Notre Assemblée générale



Notre Assemblée générale qui s'est tenue le 4 décembre dernier à la Bourse du Travail nous a permis de constater la bonne santé de notre association.

Bonne santé sur le plan des activités durant toute l'année 2004, à la fois variées et nombreuses, et dont le point d'orgue a été la tenue de l'exposition de l'Hôtel-de-Ville de Paris avec plus de 30 000 visiteurs.

Bonne santé également sur le plan financier puisque nous terminons l'année avec un solde positif. Toutefois, pour ce qui concerne l'année 2005 il faudra encore plus de rigueur notamment dans le domaine de la prévision des dépenses si nous voulons encore améliorer la gestion financière de l'Association.

Bonne santé encore dans la venue de nouveaux adhérents pour la tenue de nos initiatives comme nous l'avons constaté notamment pour la tenue de l'exposition à la mairie de Paris, et la tenue du stand à la fête de l'Humanité. La seule ombre au tableau réside dans le recul du nombre de cotisants en 2004 par rapport aux autres années, recul dû en grande partie à l'augmentation de la cotisation, pourtant nécessaire, pour l'avenir financier de l'Association.

Toutefois, pour tenir compte de ce problème, l'assemblée générale a décidé, moins une abstention, de ne pas augmenter la cotisation 2005 et s'est donné comme objectif de veiller à un meilleur contact avec nos adhérents, notamment les nouveaux, et une recherche permanente de nouveaux militants pour renforcer les groupes de travail au sein des commissions.

Déjà, nous avons créé un bureau comprenant les présidents, les secrétaires généraux et tous les responsables de Commission, bureau qui se réunit tous les quinze jours, ce qui permet une meilleure connaissance générale de l'activité de l'Association et, surtout, une meilleure coordination des initiatives.

L'Assemblée générale a également élu le nouveau bureau de l'Association, et le nouveau Conseil d'Administration. Nul doute qu'en mettant en application les décisions de l'Assemblée générale, nous serons mieux à même de faire face aux tâches nombreuses et multiples qui nous attendent pour l'année 2005.

Ceci étant la rançon du succès et de l'intérêt de plus en plus grand pour cette importante période du mouvement révolutionnaire de notre peuple.

Pierre Biais



Des nouvelles de Dieppe...



Banquet annuel de l'Association Dieppoise des Amis de la Commune de Paris 1871.

Le 9 novembre 1880, enfin amnistiée, Louise Michel, rentrait en France par Londres puis Dieppe. Chaque année en Novembre nous nous retrouvons pour fleurir d'un œillet rouge la plaque-souvenir apposée sur le mur de la Tour aux Crabes, quai Henri IV face au port.

Cette année, nous nous sommes réunis (une trentaine d'adhérents et quelques amis parisiens) pour chanter «Le temps des Cerises», écouter Jean Marie Rébillon, notre président, glorifier le sacrifice des Communards, fustiger la répression versaillaise ainsi que le pouvoir politique actuel qui détruit nos acquis sociaux, et enfin

partager un repas fraternel à la ferme du Val-de-Bures. Pendant l'apéritif, l'attention des convives fut mise à rude épreuve ! En effet notre ex-trésorier, ému par le livre d'Henriette Chardak «Elisée Reclus, l'homme qui aimait la terre», avait choisi de nous présenter la vie de ce communard en privilégiant certains aspects : son travail de géographe, ses nombreux voyages et aussi le rôle des femmes !

Choisir Elisée Reclus cette année où nous préparons la commémoration du centenaire de la mort de Louise Michel était comme une forme de clin d'œil. En effet : il est né le même jour qu'elle et mort comme elle en 1905. Ils furent amis, luttèrent ensemble pour l'émancipation de l'homme, ils participèrent ensemble à la lutte de la Commune de Paris et tous deux furent exilés,

tous deux haïssaient toute forme de pouvoir.
En commémorant nationalement, en 2005, le centenaire de la mort de Louise Michel nous contribuerons

tous à la (re)connaissance de la Commune de Paris.

Alain Bault

Appel à cotisation pour l'année 2005...



Le bureau de l'Association des «Amis de la Commune de Paris-1871» vous présente ses vœux pour que 2005 soit, pour vous et vos proches, une année de bonne santé et de réussite dans vos projets pour une société de démocratie, de progrès social, de liberté et de fraternité, idéaux pour lesquels se sont battus les héros de la Commune de 1871.

Notre Association agira, comme elle l'a toujours fait, pour perpétuer les idéaux et l'actualité de la Commune, faire connaître son histoire et son œuvre prémonitrice : démocratie authentique, laïcité, progrès social, autogestion des entreprises, droits égaux pour les étrangers, émancipation féminine.

Elle commémorera le centième anniversaire de la loi de 1905, séparation des Eglises et de l'Etat, faisant revivre le décret de la Commune du 2 Avril 1871. S'appuyant sur le centenaire de



la mort de Louise Michel, elle mettra en évidence l'action de centaines de femmes pendant la Commune. Pour mener à bien son activité, notre Association a besoin du concours financier de tous ses adhérents. Les cotisations sont, en effet, les ressources essentielles et vitales dont nous disposons pour organiser des expositions, débats et autres initiatives qui montrent l'actualité de la Commune de 1871.

C'est pourquoi, nous vous remercions à l'avance de nous faire parvenir sans tarder le montant de votre cotisation pour l'année 2005 par chèque postal ou bancaire.

Pierre Korber

ADHÉREZ OU RÉADHÉREZ

COTISATIONS 2005/CARTE D'ADHÉSION

A partir de 30 euros - Soutien à partir de 50 euros

A partir 5 euros pour les faibles ressources

A partir de 150 euros pour les collectivités

L'adhésion collective aux Amis de la Commune

Le nombre des organisations syndicales, associatives et politiques qui adhèrent aux «Amis de la Commune» a fortement progressé en 2004 pour atteindre le nombre de 43 à la fin de l'année. Cette possibilité est offerte aux comités d'entreprises, centres culturels, organisations locales, départementales, régionales et nationales des syndicats, associations et partis politiques. Le prix de la cotisation annuelle est de 150 euros, tarif qui peut être abaissé pour les organisations à faibles ressources. En 2005, en témoignage de leur adhésion, les organisations vont recevoir un dépliant à l'effigie du Communard Elisée Reclus dont nous célébrons, cette année le centième anniversaire de la

mort. Les Amis de la Commune mettent à la disposition de leurs adhérents collectifs une exposition permanente, des conférenciers pour des débats ou visites du Paris communard, des lots de brochures... Toutes ces initiatives permettent de faire rayonner encore davantage les idéaux plus que jamais actuels de la Commune de Paris. C'est pourquoi, nous demandons à nos adhérents qui sont également membres d'une association, d'un syndicat, d'un parti politique, d'un comité d'entreprise ou d'un centre culturel, de proposer à ces organisations de devenir adhérents collectifs des Amis de la Commune de Paris.

Yves Lenoir

Relations avec les organisations partenaires...



Commission communication

L'association des Amis de la Commune entretient des relations amicales avec une trentaine d'organisations syndicales, associatives ou politiques qui se réclament des idéaux de la Révolution du printemps 1871. Une quinzaine d'entre elles ont participé avec nous à la «Montée au Mur» des Fédérés le 22 mai 2004. Nous souhaitons qu'elles soient encore plus nombreuses à se joindre à nous pour l'hommage que nous rendrons aux Communards le samedi 28 Mai 2005.

A cet effet, nous souhaitons rencontrer tous nos partenaires. Nous avons déjà eu des entretiens bilatéraux avec le Parti Socialiste, la C.G.T., la Ligue Communiste Révolutionnaire, Femmes Solidaires et le Mouvement des Radicaux de Gauche. Cette dernière organisation

célèbre cette année le centième anniversaire de la Loi de séparation des Eglises et de l'Etat avec une exposition itinérante, l'édition d'un ouvrage de référence et trois colloques. Le P.R.G. a proposé aux Amis de la Commune de Paris de participer à ces initiatives pour traiter du décret de la Commune du 3 Avril 1871, de séparation des Eglises et de l'Etat.

Des démarches sont entreprises pour rencontrer prochainement le Parti Communiste Français, les Verts, le Mouvement Républicain et Citoyen et d'autres organisations pour les mettre au courant de nos initiatives, leur demander éventuellement de s'y associer et leur proposer de les aider à organiser des expositions et débats sur la Commune, des visites du Paris communard...

Y.L.

... et avec la presse...



Nous avons mis en place un groupe de travail animé par notre ami John Sutton pour que les médias popularisent nos initiatives et présentent des articles et des émissions de radio et télévision sur la Commune de Paris. Nous allons notamment nous adresser à la presse des organisations syndicales, des quartiers de Paris, des villes et départements d'Ile-de-France et des différentes

régions françaises, aux médias qui traitent d'histoire, de culture...

Pour connaître l'impact de ces démarches, nous demandons à nos adhérents de nous adresser les coupures de presse qu'ils pourraient lire dans leurs journaux et magazines.

Y.L.



Section luxembourgeoise : anniversaire 1985-2005



En l'an 1995 quelques Amis luxembourgeois et non luxembourgeois se réunirent le 23 janvier à la Maison des Vignerons de France, dans la rue Beaumont à Luxembourg, pour discuter de la création d'une section luxembourgeoise des Amis de la Commune de Paris 1871. Le comité se constitua du Président Jean Dupont, du Secrétaire Marc Seiler, du Trésorier Gilbert Decker et des membres...

Leur but fut d'honorer la mémoire des héros de la Commune de Paris, de contribuer à la connaissance de leur vie, de leur activité et à défendre leur idéal.

Chaque année depuis 1929 le parti socialiste ouvrier luxembourgeois organise une commémoration auprès du monument érigé à la mémoire de François Sordet et Auguste-Joseph Martin. Le comité de l'Association organise entre autres des voyages en rapport avec la Commune, des conférences traitant des sujets sur l'actualité de la Commune, des banquets annuels, des représentations cinématographiques et théâtrales, des expositions.

Pour fêter son dixième anniversaire le comité a confectionné une plaque en bronze commémorant les Communards en exil, cette plaque sera placée sur le

mur extérieur du cimetière des Bons Malades au Siechenhof et elle sera inaugurée le samedi, 19 mars 2005 à 11 heures.

Le comité tiendra son Assemblée générale le 28 janvier 2005 suivi du banquet annuel au Casino Syndical de Bonnevoie.

Il remettra à la Bibliothèque Nationale une série de 5 volumes de la «Grande Histoire de la Commune» de Georges Soria le 31 janvier.

*Pour le comité
Danielle Kies, présidente*

Notre Association dans le Berry...



La Commune à l'Université populaire du Berry

Deux cours sont proposés par Michel Pinglaut à l'Université populaire du Berry.

Louise Michel : le mardi 18 janvier.

La Commune de Paris et la laïcité : le jeudi 24 mars.

Vers la création d'un Comité berrichon des Amis de la Commune

Le Berry a fourni un bon groupe à la Commune de Paris. Gambon, les frères Gkolowicz, Pyat, Ranvier,

Vaillant... , Rossel y avait tenu garnison.

Un comité Berrichon (Cher-Indre) devrait voir le jour. Une assemblée générale constitutive est prévue le samedi 29 janvier 2005, à partir de 14 heures 30, au siège de la Fédération des œuvres Laiques du Cher, 5 rue Samson (près de la Cathédrale).

Contacts : Michel Pinglaut, 18800 Villabon.
Tél. : 02.48.69.21.06.



Débaptiser la rue Thiers !

Le Comité régional Auguste Vermorel des Amis de la Commune a tenu son assemblée générale le 4 Décembre 2004 à Givors. Vingt-six personnes étaient présentes, parmi lesquelles onze ont adhéré ou renouvelé leur adhésion. Un repas amical a rassemblé seize convives.

Dans l'après-midi, a eu lieu une présentation, suivie d'un débat, des livres «Et si le capitalisme avait fait son temps ?» d'André Gérin, député-maire de Vénissieux et «Cuba est une île» de Victot Dejaj et Danielle Bleitrach. Le 21 octobre dernier, le comité Auguste Vermorel avait écrit une lettre au maire de Lyon pour lui deman-

der de changer le nom de l'avenue Thiers et de la dénommer «Avenue de la Commune de Paris». «Peut-on continuer à garder une avenue au nom d'un assassin ?» interrogeait le comité Auguste Vermorel. M. Gérard Colomb a éludé cette question en faisant répondre par son premier adjoint, M. Jean-Louis Touraine, que la municipalité ne souhaite pas changer les noms des rues existantes, sauf si la majorité des riverains le demandent.

Le comité Auguste Vermorel n'entend pas en rester là et va demander à être reçu en mairie.

Y.L.

Jolie Môme à Châtellerault



L'Association souhaitait organiser à Châtellerault un spectacle sur le thème de la Commune.

Avec le spectacle de la troupe Jolie Môme «Barricade», l'idée était trouvée. Il fallait trouver le lieu

et le financement. Pour le lieu, les responsables du Nouveau Théâtre avaient mis à notre disposition les locaux ainsi que toute la logistique de la structure (techniciens, communication, billetterie).

Jolie Môme (suite)

Pour le financement le comité d'entreprise de la Snecma, par ailleurs adhérent à l'Association, prit en charge la dimension financière.

Le spectacle pouvait être donné. Il eut lieu le vendredi 29 octobre. Le public a bien répondu et fut émerveillé à la fois par la qualité du spectacle et la force des idées qui s'en dégageait.

Nous avons souhaité accompagner le spectacle par d'autres initiatives. C'est ainsi que l'exposition était visible du 19 au 30 octobre dans le hall du théâtre. Deux conférences étaient également organisées : le 19, animée par Raoul Dubois sur le thème très général de la Commune et le 27, seconde conférence animée par Michel Pinglot, sur les aspects contemporains du pro-

gramme social de la Commune. Un militant syndical avait été invité pour participer aux débats.

Le public était venu nombreux à chacune des conférences. La presse a bien relayé l'événement.

Ce fut finalement une série d'initiatives réussies. On parla Commune pendant une dizaine de jours, et c'était le but recherché.

L'Association a été sollicitée par la municipalité pour participer en 2005 aux commémorations de la séparation de la loi des Eglises et de l'Etat. Nous y aurons effectivement toute notre place, la Commune ayant été précurseur sur ce sujet.

Jean Claude Sardin

Sur les pas des Communards...



Voulez-vous «découvrir la ville autrement» ? «Belleville Insolite», association située dans le XI^e arrondissement, vous emmène à la découverte de lieux insolites, histoire(s) et vie locale sous la houlette de «jeunes, amoureux de Belleville, accompagnateurs et révélateurs de quartier», à pied, en trottinette (selon demande) et pourquoi pas à cheval ou en voiture...

La démarche ne paraît pas antipathique mais, peut-on s'improviser sur la Commune en l'ignorant ? Ainsi, tel un symbole, la visite débute par un long stationnement devant la plaque de La «Villa des Otages», rue Haxo où il est expliqué que la Commune (organisation, composition) est essentiellement constituée d'intellectuels ou de bourgeois, laissant à la populace «le soin de poursuivre».

Les révoltes grandissantes sous le Second Empire, les désastres de la guerre contre la Prusse et la trahison des classes gouvernantes, le refus d'échange de 70 otages contre la libération de Blanqui, la période de confusion extrême durant la Semaine Sanglante, les massacres des Communards au Panthéon et dans les jardins du Luxembourg, ne sont que peu ou pas évo-

qués. Bref, l'exécution des 45 prisonniers de la rue Haxo ne peut faire oublier les 30 000 morts de la Commune.

Le circuit historico-touristique s'achève dans le cimetière du Père-Lachaise, quartier des Fédérés, avant que le groupe ne s'égaille à la rencontre de tombes voisines...

L'Histoire ne se contente pas de «on dit», elle doit s'appuyer sur des connaissances sérieuses et non des images de gavotte de Versailles.

Un vif souhait est adressé à «Belleville Insolite» pour une visite basée sur l'analyse rigoureuse qui ne dénature pas la Commune ; aussi, de toutes façons le mieux est-il encore de participer à nos Paris communards où parmi les nombreux lieux visités défendus au printemps 71, témoins du courage de son avant-garde, la Commune demeure l'incarnation des aspirations populaires de Paris.

Extrait de presse :
Zurban, avril 2002 : «Parcs, jardins, monuments..., les visites ne manquent pas ! Mais s'aventurer dans le Paris authentique et populaire, c'est une autre histoire»

Denise Guinet



L'autre salon du livre



Grand succès du stand des Amis de la Commune à «l'autre salon», un nouveau salon du livre qui s'est tenu les 5, 6 et 7 novembre 2004 à la Maison des métallos dans le XI^e arrondissement de Paris où se sont retrouvés 80 éditeurs indépendants. Placé sous le parrainage de l'écrivain Gilles Perrault, bien connu de notre Association, le salon a connu un très grand succès. Près de 10 000 visiteurs, une grande richesse de rencontres, les participants ont pu découvrir nos brochures et notre documentation. Ils

étaient accueillis comme d'habitude par des membres de notre Association qui renseignaient, avec beaucoup de compétence, des visiteurs curieux de l'histoire de la Commune de Paris.

Le salon a été clôturé par le Maire du XI^e, M. Georges Sarre et M. Bloche, député de l'arrondissement est venu saluer notre Association et nous a assurés de son soutien pour toutes nos initiatives.

Claudine Rey

Steinlen, l'observateur engagé...



Né en Suisse, Théophile Steinlen n'a pas 20 ans lorsqu'il découvre Montmartre, en 1878. Trois ans plus tard, il rencontre l'affichiste Adolphe Willette, qui lui ouvre les portes du cabaret du «Chat Noir» et du journal satirique du même nom, dont il dessinera la première couverture. Rentrés d'exil ou de déportation après l'amnistie de 1880, les Communistes fréquentaient alors les cabarets montmartrois, comme le «Chat Noir» ou la «Taverne du Bagne», ouverte par Maxime Lisbonne de retour de Nouvelle-Calédonie. Le dessinateur croque les mineurs, les blanchisseuses, les terrassiers, les prostituées et les gosses des rues, avec justesse et empathie. En 1885, il peint «La Commune ou Louise sur une barricade», sans doute inspiré par l'ambulancière de la rue Fontaine-au-Roi, à laquelle Jean-Baptiste Clément dédia «Le Temps des cerises». Armé de son crayon aiguisé, il fustige l'Eglise, l'armée, et les députés corrompus dans «La Feuille» de l'anarchiste Zo d'Axa, «La

Fronde» et le «Chambard socialiste». Dans un dessin publié dans «L'Assiette au beurre» un officier et un curé devisent cyniquement au pied de la basilique du Sacré-Cœur en construction : «Voilà un bon revolver mis sous le nez de la gueuse !» En pleine vague antisémite, en 1898, Steinlen dessine le capitaine Dreyfus lâchement frappé à terre par une foule déchaînée. Quand la Première Guerre mondiale éclate, fidèle à son antimilitarisme, il refuse d'emboucher les trompettes de l'Union sacrée. S'il se rend au front, c'est pour dessiner les poilus

blessés et les civils errant parmi les ruines. Ne ratez pas cette rétrospective, la plus importante consacrée à cet observateur engagé, depuis celle de Montreuil, il y a une vingtaine d'années.

John Sutton

Musée de Montmartre : 12, rue Cortot, 75018 Paris.
Tél. : 0149 25 89 37. Jusqu'au 13 février 2005.

Un ami nous signale qu'au Musée Carnavalet est exposée une vingtaine d'assiettes en faïence datant de 1871 et signées E.J. Paris. Afin de satisfaire tout un chacun, la moitié est d'ordre

communarde et l'autre versaillaise - l'opportunisme s'est toujours bien porté - Qui pourrait nous apporter des éclaircissements sur son auteur ?
Merci d'avance.

La Commune en terre auboise,...



Il a suffi qu'un ami de la Commune se retrouve à Nogent-sur-Seine pour qu'une exposition sur la Commune y voit le jour. Que voulez-vous, ils sont comme ça, les Amis de la Commune. Ils conservent toujours au bout de leur talon un peu de terre de la brillante épopée. Avec l'aide compréhensive et efficace de Monsieur Christian Triché, adjoint au maire de la Louptière-Thénard et de quelques amis du cru, les habitants du coin et même d'un peu plus loin, ont apprécié à juste titre cette présentation et, pour beaucoup, c'était la découverte. Cette exposition aura les suites qu'elle mérite. Bravo et grand merci à Jean-Marc Lefébure qui en a été l'initiateur et le principal artisan. R.G.

La Louptière-Thénard :

Exposition la guerre franco-allemande 1870-1871 et la Commune de Paris-1871

Prévue initialement pour retracer le conflit franco-allemand de 1870, ma rencontre avec Jean-Marc Lefébure a permis d'enrichir cette exposition d'une importante évocation de la Commune de Paris 1871. La partie Second Empire et guerre 1870-1871, élaborée avec le concours de M. Perdoux, membre de l'Association Unif Europ 19, comprenait des uniformes, des armes, des équipements tant français que prussiens ou bavarois ainsi que la reproduction d'une pièce d'artillerie française de 4. Des affiches, des journaux, des ordres de réquisitions et bien d'autres documents avaient été extraits des archives communales. Des foulards d'époque retraçaient la bataille de Wœrth et la reddition de Napoléon III. Dans la partie consacrée à la Commune de Paris, de nombreux ouvrages récents ou d'époque occupaient les vitrines tandis que sur les murs, des panneaux prêtés par l'Association



des Amis de la Commune de Paris-1871 retraçaient les événements de cette période ainsi que les mesures prises par cet éphémère gouvernement révolutionnaire, mesures qui sont à l'origine de nombreuses conquêtes sociales encore en vigueur de nos jours. Des photos du Paris de 1871 et des destructions occasionnées lors de la Semaine Sanglante et le film de Jean Desvilles projeté toutes les heures complétaient avec bonheur cette présentation.

L'ensemble était d'une grande qualité et a été fort apprécié par les quelques 400 personnes et les élèves des écoles qui l'ont visité. Remercions donc les bénévoles qui ont effectué la mise en place, l'Association Unif EUrop 19 et les Amis de la Commune de Paris qui ont permis la belle réussite de cette manifestation.

*Christian Triché
Président du Comité d'Action rural
de La Louptière-Thénard*



... à Bruxelles...



L'exposition «la Commune de Paris 1871» que notre Association a présentée à l'Hôtel-de-Ville de Paris au Printemps 2004 fera escale à Bruxelles du 14 au 30 avril

2005. Cette manifestation est organisée à l'initiative de l'ASBL, «Les Amis des Bibliothèques de la Ville de Bruxelles», avec le concours de «Femmes Prévoyantes Socialistes» et de «Présence et Action Culturelle»

en partenariat avec «les Amis de la Commune de Paris-1871». Le vernissage aura lieu le 13 ou 14 avril à 18 heures 30 en présence de Monsieur Freddy Thielemans, Bourgmestre de Bruxelles et de Monsieur Bertrand Delanoë, Maire de Paris.

L'exposition qui retrace l'histoire de la Commune de Paris vous permettra aussi d'admirer quelques planches originales de la saga «Le Cri du Peuple» de René Vautrin et Jacques Tardi. Le film de Jean Desvilles «Paris au temps des Cerises» sera présenté pendant l'exposition. Également au programme, des conférences et une soirée de chansons dont le détail est en cours d'élaboration. Notre site Internet reprendra ces informations dès que nous connaîtrons les noms des

conférenciers retenus, les thèmes et le détail de la soirée chanson.

Lieu de l'exposition :

Bibliothèque des Riches Claires,
24, rue des Riches Claires 1000 Bruxelles.

Dates : du 14 au 30 avril 2005.

Horaires : du lundi au vendredi de 13 heures à 17 heures 30 et le samedi de 10 heures à 12 heures. Pour toute information concernant cet événement, n'hésitez pas à vous adresser à la Bibliothèque des Riches Claires, Tél. : 00322/548.26.10, ou aux Amis de la Commune de Paris-1871, Tél. : 01.45.81.60.54 en demandant Maryse Bézagu ou Alain Rullière.

... et à Nogent-sur-Marne...



Sur le thème des «Guerres en banlieue», du 13 novembre 2004 au 27 mars 2005, le musée et les archives de Nogent-sur-Marne présentent une double exposition consacrée à la guerre de 1870 en Ile-de-France. L'exposition au musée évoque le blocus de Paris, l'impact de la «Commune» en banlieue et les conséquen-

ces de la guerre. Celle organisée par les archives présente le conflit du point de vue germanique, elle est composée de documents et gravures d'origines allemandes, provenant pour la plupart de la collection du Musée Carnavalet.

La partie réservée à la Commune de Paris s'articule autour :

- de l'attitude locale des communes de banlieue pendant la Commune ;
- d'une insurrection patriotique, sociale pour changer la société au profit d'une République décentralisée et sociale, insurrection noyée dans le sang par les «Versaillais».

Nous avons remarqué, avec satisfaction, l'objectivité dans la présentation générale de cette exposition et en particulier les commentaires sur l'œuvre de la Commune. Il faut signaler que le concepteur s'est inspiré, en partie, de notre exposition à l'Hôtel-de-Ville.

B.E.

EXPOSITION
13 novembre 2004 - 27 mars 2005

Le Musée et les Archives de Nogent-sur-Marne présentent

1870

Guerres en banlieue

Musée de Nogent
26, boulevard Gallieni
94130 Nogent-sur-Marne
01 48 21 51 25

Archives municipales
11, rue de la République d'Espagne
94130 Nogent-sur-Marne
01 41 94 05 91

Mardi, mercredi, jeudi
9 heures à 19 heures, 19 h
Samedi de 10 h à 12 h
de 14 h à 18 h

Également au point
de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
Vendredi de 9 h à 12 h
de 14 h à 17 h

Musée de Nogent-sur-Marne :

36, boulevard Gallieni.
Ouvert mardi, mercredi, jeudi, dimanche de 14 heures à 18 heures et le samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Archives municipales :

2, avenue du Maréchal Franchet-d'Esperey.
Ouvert du lundi au jeudi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

«J'essaie de faire, non pas toujours ce que je souhaiterais»



La grande famille que constitue l'Association des Amis de la Commune de Paris, une des familles de cœur et de pensée de Raoul est en deuil. Raoul était l'un des piliers essentiels de notre Association et sa disparition crée un immense vide, dont nous savons qu'il sera bien ardu à combler.

L'une des qualités essentielles d'un militant d'Association est justement, loin de toutes préoccupations mesquines, d'avoir l'esprit associatif qui préserve et sauvegarde cet héritage qui nous a été légué par les survivants de la Semaine Sanglante, par les rescapés des bagnes : Raoul possédait à fond cette vertu.

Il y avait, bien sûr, le militant chaleureux qui défendait les causes humaines, jamais en retrait, toujours au premier rang de ses convictions. Tout ce qui était humain était son patrimoine. L'on sait que dans ces circonstances précises, les éloges fleurissent à foison, mais je n'ai pas peur d'affirmer que nous sommes loin du compte. Le temps imparfait ne permet pas de détailler tout ce que Raoul a pu apporter.

En tous domaines, son aide s'affirmait par ses conseils judicieux, par un soutien qu'il soit d'ordre moral, d'hébergement ou financier. Il était et reste dans la mémoire de beaucoup le bon samaritain, celui qui ne se gargarisait pas de propos mais qui mettait en pratique ce que sa conscience lui dictait et avec la modestie qui le caractérisait.

Beaucoup d'images ressurgissent en nous. Parmi les groupes scolaires visitant nos expositions, en peu de temps les gosses amicalement l'interpellaient, familièrement, les «Raoul ! Raoul !» fusaient dans les jeunes bouches et cela lui faisait chaud au cœur. Que de souvenirs, de rencontres, il emporte avec lui. Rien ne lui était indifférent et dans le domaine culturel il excellait. Musique, peinture, cinéma, théâtre et littérature, ses connaissances étaient vastes et il nous les faisait partager.

Le vrai titi parigot d'allure et d'expression, dans le sens

noble du terme, avait su durant sa vie tisser des liens de fraternité avec la province, avec, bien évidemment, les Deux-Sèvres et la Charente, Charleville-Mézières pour J.-B. Clément et Rimbaud, le Cher, le Berry, St Pierre des Corps et le Roussillon, qui, aujourd'hui même, nous devons le souligner, lui rendra également hommage. Son visage avenant ren-

forçait cette sympathie infuse qu'il émanait et masquait cette activité inlassable qu'il prodiguait au sein de la Commune.

Il était l'auteur de «Julien de Belleville» et «A l'assaut du ciel.» Dans chaque bulletin figuraient ses articles ainsi que ceux qu'il signait sous le pseudonyme de Nicolas. Le dernier éditorial de notre bulletin qu'il consacra fut celui d'un combat où il se battit bec et ongles : celui de la laïcité. C'est encore lui qui rendit hommage le 16 octobre dernier à Gustave Lefrançais, il avait aussi



pouvoir faire, mais ce qui préserve l'avenir.» Raoul Dubois

dirigé le dernier Paris Communal. Tous les itinéraires du 18 mars étaient de sa composition, celui qui se déroulera en 2005 le sera aussi, de même que dans le prochain bulletin figurera son dernier article.

Beaucoup des brochures que nous publions anonymement portaient sa griffe. Les conférences, les vernisages d'expositions sont innombrables. Il me vient en mémoire la conférence qu'il fit à la Mairie du XIII^e sur l'école et la Commune. En pleine forme, tenant bien son sujet, il avait durant une heure, sans papiers, su captiver son auditoire et, à mes côtés, Claude Willard me disant : «Il n'est pas formidable, notre Raoul ?» ce à quoi, je lui rétorquais que nous l'étions moins, car nous ne l'avions pas enregistré.

Son souci primordial restait de rendre accessibles les idéaux de la Commune «en ces temps m'écrivait-il, où chacun s'ingénie à être le plus incompréhensible possible.» Dans un autre courrier, il m'affirmait : «Pour moi, depuis ces jours de 1939 où j'ai choisi mon camp, j'essaie de faire, non pas toujours ce que je souhaiterais pouvoir faire, mais ce qui préserve l'avenir.» Encore un extrait d'une lettre qu'il m'écrivait le 30 décembre 2002 pour ses 80 ans.

«Mais il y a aussi en ces fins d'année un petit côté bilan qui donne parfois le frisson. Je pense souvent à Aragon à la fin de sa vie, disant : «Nous avons fait ce que nous avons pu» et c'est vrai que chacun à notre place

nous avons fait ce que nous avons pu, à la place où nous étions et dans les circonstances que nous ne maîtrisons pas, ou si peu dans le meilleur des cas.

C'est sans doute pourquoi nous nous sentons toujours un peu comme les survivants de quelques grands cataclysmes. Pourquoi nous sommes encore là ? Tant d'autres sont restés sur le chemin avec lesquels nous voulions changer le monde.

Et voilà qu'il nous reste notre fidélité à ce qui fut l'essence même de notre vie.»

Raoul, tu étais de la coterie, de notre coterie, celle qui, face aux Versaillais qui n'abdiqueront jamais, affirme que la Commune n'est pas morte ! Tu as bien œuvré pour qu'il en soit ainsi. Nous adressons à Jacqueline, qui t'accompagna dans le périple de ta vie, toute notre affection, toute notre tendresse et lui dire combien nous partageons sa peine bien que les mots soient loin d'exprimer tout ce que nous ressentons.

Dans l'article consacré à Jean Braire tu concluais :

«Nous reviendrons au Mur

Nous t'aimions et tu le savais

Mais nous voulons le redire aussi».

Et bien, nous aussi Raoul, nous retournerons au Mur Nous t'aimions et nous savons que nous ne le redirons jamais assez.

Robert Goupil

**Hommage prononcé lors des obsèques le 22 décembre*



L'hommage du Cher



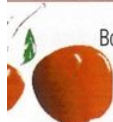
Deux émissions ont été consacrées à la mémoire de Raoul Dubois sur RadioRésonance à Bourges, radio associative, le 27 décembre 2004 et le 10 janvier 2005, avec des extraits de la conférence faite en juillet 2001 pour le stage «Théâtre en juillet» consacrée à la Commune de Paris, avec «Paris en femmes, Paris en flammes» un texte de Nicole Pinglaud, au château de Villemenard, restauré par un compagnon du Tour de France, à Saint-Germain-du-Puy (18).

Raoul Dubois, accompagné de Jacqueline, avait commenté l'exposition des Amis de la Commune de Paris et répondu aux questions des comédiens.

A cette occasion, Raoul Dubois avait reçu des mains de M. Maxime Camuzat, Conseiller général, maire de Saint-Germain-du-Puy, la médaille d'honneur de la ville. L'hebdomadaire du P.C.F. «18» lui a rendu hommage dans son numéro de rentrée de l'année 2005.

Michel Pinglaud

Raoul, un homme bon...



Bon, chaleureux, profondément humain, voilà Raoul tel qu'il est et tel qu'il restera. Derrière la bonhomie bienveillante, le débatteur redoutable, l'homme de conviction, le militant inlassable, l'Ami toujours disponible...

Le passé n'est pas de mise pour évoquer Raoul, le présent est de rigueur. Au-delà de notre peine, soyons heureux, pour les uns, d'avoir compté au nombre de ses amis, réjouissons-nous, pour les autres, d'avoir eu le privilège de croiser son chemin...

Lors d'une cérémonie au Mur des Fédérés, il me souffla : «Ce marronnier était sans doute déjà là lors de la Semaine Sanglante. Pourquoi ne pas nous retrouver entre Amis chaque automne pour ramasser ses marrons. Nous les planterions où bon nous semblera, ainsi la mémoire de nos martyrs se perpétuera à l'envi...». Et d'ajouter goguenard : «Pour une fois, nous distribuerons les marrons !!». Alors, chiche ! Rendez-vous à l'automne prochain. J'y serai, Raoul !

Julien de Belleville

Pour atteindre l'inaccessible étoile...



Emus et recueillis, les amis de Raoul Dubois étaient là, le 22 décembre dans la Coupole du Crématorium du Père Lachaise, autour de Jacqueline sa compagne.

Chacun d'entre eux conservait les souvenirs de rencontres, de travail en commun et avait pu apprécier les qualités de cœur de Raoul Dubois, infatigable et dévoué défenseur de toutes les causes généreuses et humaines.

Tour à tour, intervinrent Stéphanie Missir, Marie-Claude Missir et Christian Robin, familiers de son entourage ; Pierre Grenier, Président des Francs-Camarades ; Julien Lauprêtre dirigeant du Secours Populaire Français ; Henri Malberg au nom du P.C.F. et Robert Goupil pour notre Association.

Entremêlées de chansons de Jacques Brel, Aragon et Jean Ferrat auxquelles il était sensible, furent ainsi évoquées les périodes de ses activités débordantes où s'exprimèrent son amour de l'enfance, son souci d'éducation permanente, son esprit de solidarité, le combat politique de toute sa vie au sein du P.C.F. En ce qui

nous concerne, sa volonté proclamée de réfuter tous les mensonges versaillais sur la Commune.

Un peu plus tard, après cette cérémonie, nous nous sommes retrouvés devant le Mur pour y déposer la fleur rouge et pour chanter les deux œuvres immortelles des deux Communistes, Jean-Baptiste Clément et Eugène Pottier : «Le temps des cerises» et «L'Internationale».

Danièle Claude



Notre vieil ami Nicolas, le compère du père Duchesne, alias Raoul Dubois, n'écrira plus dans nos colonnes. C'est peu dire qu'on le regrette et que notre âme est orpheline.

Au Communard Raoul Dubois...



C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Raoul Dubois, historien, Vice-président national des Amis de la Commune de Paris-1871 et ardent militant communiste depuis 65 ans. Raoul avait adhéré au Parti Communiste le lendemain de son interdiction en 1939 et n'avait pas manqué une montée au Mur des Fédérés depuis 1934... Ainsi en 1941, au moment le plus sombre de l'Occupation et alors que toute commémoration de la Commune était bien évidemment interdite, il était allé jeter clandestinement des fleurs au-dessus du Mur avec son groupe de résistants parisiens. Comme lui, nous militons pour un souvenir vivant de la Commune que nous considérons à la fois comme un lieu de mémoire et comme une source d'inspiration permanente pour nos revendications et pratiques politiques. Cependant ce qui lui importait par dessus tout (et qu'il nous a transmis) c'est que la commémoration de la Commune doit toujours se faire «sans calcul», avec le cœur, à l'image de ce que fut la geste communarde.



Auteur de nombreux ouvrages et articles sur la Commune, le mouvement ouvrier et sur l'enfance, il avait participé en 1996 au colloque de Perpignan : «La Commune de 1871 : utopie ou modernité ?». En Septembre 1999, il était revenu en terre catalane pour inaugurer la plaque commémorative du retour des Communards à Port-Vendres. Et c'est justement devant celle-ci, le mercredi 22 décembre, à la même heure que ses obsèques parisiennes, le Comité Rousillonais des Amis de la Commune, Nicolas Garcia,

Pierre Ysmal

Nous tenons tout d'abord à remercier les Amis de la Commune de Paris pour leur présence à la célébration au Père-Lachaise, leurs mots et lettres, ainsi que les hommages publiés sur le dernier bulletin de l'Association à l'occasion de la mort de notre père, Pierre Ysmal. A chacune de nous aussi, Papa a laissé un courrier posthume dans lequel il évoquait la Commune de Paris, nous demandant d'être fidèle à la mémoire

maire d'Elne, et la cellule du P.C.F. de Port-Vendres ont tenu à lui rendre hommage par un dépôt de gerbe «Au Communard Raoul Dubois».

Militant infatigable, il nous impressionnait par son abnégation et sa foi en l'avènement «d'une société différente, plus humaine et plus fraternelle», à l'image de la Commune. Ainsi, nous nous souvenons de ce dimanche matin glacé de Novembre où nous l'avions vu quitter, presque en s'excusant, son domicile (où il nous hé-



bergeait) pour aller vendre «l'Huma» à plus de 75 ans. Et qu'avions nous fait, nous, Communistes d'un autre parti avec nos 50 ans de moins? Et bien, devant un tel exemple, nous l'avions rejoint pour vendre, nous aussi, «l'Huma-Dimanche» !

Cette anecdote illustre parfaitement la volonté des néo-communards - dont il était une figure de proue - de militer «sans calcul» et avec le cœur...

Michaël Cufi et Jérôme Quaretti, Amis de la Commune

de ces jours historiques, aux Communards, hommes et femmes, morts ou déportés.

C'est ce que nous ferons. Non seulement par respect, mais aussi parce que l'exemple de la Commune de Paris nourrit notre conscience et nos espoirs.

Nous resterons membres de l'association et nous parlerons de la Commune de Paris à nos enfants.

Non, La Commune n'est pas morte !

Marianne et Catherine Ysmal

Hommage

Gilbert Badia, ...



Notre ami Gilbert Badia s'est éteint le 5 novembre, à l'âge de 88 ans.

A 20 ans, il a, durant un séjour en Allemagne, en 1936, découvert l'horreur nazie. Dès lors l'antifascisme anima sa vie politique et idéologique. Sous l'Occupation, G. Badia est affecté au «travail allemand» de la section de la M.O.I. (main-d'œuvre immigrée) du P.C.F., chargée d'inciter les soldats allemands à la désertion. Arrêté deux fois, interné dans un camp de Haute-Vienne, il s'évade avec l'aide de sa femme.

Historien et germaniste universellement connu, il est le grand spécialiste de Rosa Luxemburg et du spartakisme ; par ailleurs, il traduit plusieurs œuvres de Marx et Engels (notamment leur correspondance), étudie la résistance allemande à Hitler et rédige une Histoire de

l'Allemagne contemporaine, plusieurs fois rééditée.

Je fus son collègue, au début des années 1950, au lycée Charlemagne, puis à l'Université de Paris VIII, dès sa fondation en 1968. J'ai pu apprécier ses très grandes qualités, sa rigueur et sa liberté d'esprit, sa chaleur humaine, son humanisme, sa lutte inlassable pour un monde meilleur.

Gilbert Badia était un militant fidèle des Amis de la Commune. Pour notre Bulletin du 1^{er} trimestre 1999, il écrivit un article sur «Les Spartakistes et la Commune de Paris» et, pour notre numéro spécial célébrant le 130^e anniversaire de la Commune, il nous concocta une étude sur «Rosa Luxemburg et la Commune».

A son épouse Simone et ses proches, nous adressons nos très affectueuses condoléances.

Claude Willard

Notre fidèle ami, le docteur Bretonnière, de Nantes, nous a fait part dans son dernier courrier du décès «de son vieil ami et complice Roger Pérennès (âgé de 80 ans) auteur de «Déportés et forçats de la Commune - De Belleville à Nouméa», et avec lui de «l'internement des prévenus de la Commune à Rochefort. C'était un

vrai chercheur, bien que sans antécédent historique ou littéraire».

Nous partageons la peine de notre ami.

A chaque fois, qu'un homme de l'équipage disparaît, nous ne pouvons que le déplorer.



Divers

Le Facteur Négligence

Que nos amis préposés à La Poste veuillent bien nous excuser si nous pointons du doigt le facteur Négligence.

La Commune de Paris par les auteurs de son temps. Si la Commune de Paris devait laisser dans l'esprit de nos contemporains un seul message facile à mémoriser, il suffirait de dire : Liberté, Egalité et Fraternité. Claude Willard nous le rappelle sans pathos dans un disque émouvant, enregistré en automne 2004. Il y est entouré des poètes des années 1870-71 auxquels la comédienne Sarah Sebbag prête sa

voix. S'il n'est pas l'unique responsable, il est souvent évoqué. Alors, amis retardataires, oubliez-le et réglez-nous votre cotisation annuelle. Merci.

voix. Ainsi, avec Eugène Pottier, Victor Hugo, Rimbaud et Louise Michel, elle nous dit la révolte du petit peuple de Paris et ravive l'indignation sur un accompagnement musical d'Olivier Manfredi. Voilà un CD de base pour conserver l'émotion intacte. A commander à l'Association des Amis de la Commune avec 10 euros.

C.R.

Tas d'feignants !



Il y a des moments comme ça, où l'émotion vous gagne, ainsi lorsque le baron Seillière a déclaré le 30 novembre dernier sur France 3 : «Les entrepreneurs sont des déçus de l'alternance». Et si le doute nous effleurerait, ne serait-ce qu'un instant, une étude de la société de Conseil Proxinvest nous apprend qu'effectivement, nos valeureux P.D.G. sont dans la débîne, d'où leur déprime. Ainsi en 2003, celui de Vivendi Universal n'a gagné que 22.765.106 euros, celui de Dassault 21,3 millions, de l'Oréal 20,2 millions. Pour éviter vos sanglots, arrêtons-là cette liste de malheureux qui, à juste titre, espéraient davantage. L'on comprend mieux cependant pourquoi ils fustigent la loi de 35 heures car, persuadez-vous en, les patrons sont totalement désintéressés comme le furent leurs devanciers. Seul le bonheur des travailleurs les intéresse et, comme le travail, c'est la santé, on comprend mieux leur insistance de toujours. Ainsi, en 1848, à la suite de longues luttes dans l'industrie du textile, la journée passa de 16 heures à 14 heures et le patronat affolé écrit au préfet : «avec seize heures, nous tenions à peine. Quatorze heures précipiteraient les faillites» Dans le même esprit, ils stigmatisent la loi «ignoble» qui interdit désormais le travail des enfants de moins de huit ans dans les mines, précisant qu'elle porte atteinte à la «liberté individuelle et de travail des enfants» ! On retrouve les mêmes réactions en 1919 en lisant ce qu'écrit un patron de l'électrochimie lyonnaise après la promulgation de la loi de huit heures : «on en veut décidément à ceux qui font la richesse du pays. Les patrons ne cessent d'être pénalisés alors qu'ils sont la principale force de notre essor économique. Il est sûr que notre industrie ne supportera pas ce nouveau coup...» (On croirait entendre Serge Das-



sault vitupérant contre l'impôt sur les grosses fortunes). Et puis, c'est le préchi-précha : «Et que feront désormais nos ouvriers de tout ce temps vacant ? Débauche, désœuvrement, fainéantise, fréquentation plus assidue des filles de mauvaise vie ?...».

Faudra-t-il bientôt que nous transposions nos usines dans les colonies là où la main-d'œuvre est plus travailleuse ? N'osant pas ajouter «et moins chère», mais l'on peut noter que dès 1919, la délocalisation flottait déjà dans l'air. Pour couronner ce florilège des amis qui veulent du bien aux travailleurs, en Novembre 1938, pour satisfaire les revanchards du Front Populaire, le gouvernement Daladier supprime les acquis de 1936, entre autres la loi de la Semaine de 40 heures, et pour se justifier emploie des arguments de choc. Lisez bien, les amis : «Cette loi de paresse et de trahison nationale est la cause de tous les maux de notre économie. Elle a précipité la chute de la France. On ne peut pas avoir une classe ouvrière avec une semaine de deux dimanches et un patron qui s'étrangle à faire vivre le pays...» C'est quand même curieux de constater qu'au fil des ans, c'est la même antienne que serinent les patrons : la réduction du temps de travail les pousse au bord de la ruine, quant aux travailleurs, s'ils veulent gagner davantage, qu'ils travaillent plus ! Des feignants, on vous dit. Ils ne jugeaient pas mieux les Communards et l'on a vu de quelle manière les Versaillais répondirent à leurs revendications. N'en déplaise au baron et à ses acolytes, le gouvernement actuel ne fait rien pour les décevoir bien au contraire. La haine de classe est toujours bien présente. Souhaitons le réveil de ceux qui travaillent pour qu'enfin, la déception réelle soit dans le camp des exploiters.

Philémon

BANQUET ANNUEL DES AMIS DE LA COMMUNE

Dimanche 20 mars 2005 à 11 heures 45.

Locaux de la C.G.T. à Montreuil - Inscription jusqu'au 28 février

Prix : Adulte 30 Euros - -Enfant 15 Euros



ZOLA L'IMPOSTEUR*

Approfondissant le travail amorcé par Paul Lidsky¹ et Nicole Priollaud², Julie Moens avec «Zola l'imposteur», vient de lancer une bombe dans le cénacle des fanatiques inconditionnels de Zola.

L'étude exhaustive des écrits journalistiques de l'auteur des Rougon-Macquart, pendant «la Commune», par cette jeune philologue belge, démolit le mythe de «Zola défenseur de la classe ouvrière».

Conciliateur durant son passage au journal «La Cloche», il devient partisan d'une répression sévère à partir de sa collaboration au «Sémaphore de Marseille». Le réformiste, qui a rêvé d'une alliance entre le capital et le travail, cède la place au petit bourgeois qui refuse absolument que le prolétariat prenne l'initiative de sa libération. Il brosse un tableau horrifique de Paris sous la Commune afin que la province soit dissuadée de témoigner sa solidarité et son soutien à la capitale.

Vingt ans plus tard, l'orientation politique de Zola n'a pas changé : même analyse superficielle et mensongère des événements, même incompréhension totale des mesures sociales et politiques prises sous la Commune.

Henri Guillemin, grand admirateur de Zola, mais historien scrupuleux et sans œillères, écrit dans la préface à «La Débâcle»³ : «Ce qui fait mal, plus que tout, dans «La Débâcle», ce qui n'est pas digne de Zola, c'est le jugement qu'il porte sur Paris et l'image abjecte qu'il nous donne des origines de la Commune» (l'oisiveté et l'alcool sont les deux raisons d'adhérer à la Commune). Guillemin prononce une condamnation analogue dans sa notice de l'«Encyclopédie Universalis»⁴ : «Dans «La Débâcle», Zola avait avancé de tristes propos, mais utiles à sa carrière, sur la Semaine Sanglante où, à l'en croire, les égorgés versaillais avaient incarné «la partie saine de la France coupant la partie gangrenée». Mais Guillemin sera amené à édulcorer ses accusations ; à la suite du «J'accuse»,

le poignant appel de Zola à la Justice, il conclut : «Zola est debout, à présent, républicain socialiste avoué».

En revanche, Julie Moens est beaucoup plus rigoureuse dans sa critique. Elle démonte les subterfuges de ceux qui veulent faire de Zola «un socialiste malgré lui». Certes, il a fallu à Zola un grand courage pour se dresser contre l'armée toute puissante. Pour cette belle preuve de civisme dans l'affaire Dreyfus, il mérite le respect.

Mais une telle action héroïque, peut-elle justifier qu'on décerne à l'écrivain le titre de «socialiste» ? On connaît le peu de crédit qu'il accordait à ce terme si l'on en juge par ses portraits repoussants de militants socialistes (Canon dans «La Terre» et Chouteau dans «Germinal»). La fréquentation épisodique de Jules Guesde n'a guère atténué ses répugnances.

Zola déplore les conditions misérables dans lesquelles vivait la classe ouvrière sous le Second Empire, mais il dénie à cette classe et à ses dirigeants les capacités nécessaires pour transformer la société.

La sérieuse analyse des romans ouvriers par Julie Moens annonce l'entrée du prolétariat dans la littérature mais ne dissimule pas l'idéologie anticommunarde qui sous-tend ces deux romans. Ce remarquable essai constitue une précieuse mise au point pour une lecture réfléchie de Zola.

M.C.

* Moens Julie, «Zola l'imposteur», les Editions Aden, 165 rue de Mérode - B-1060 Bruxelles - 17.

1. Lidsky Paul, «Les écrivains contre la Commune», Maspero, 1970.

2. Priollaud Nicole, «Les reporters de l'histoire», Liann Lévi et Sylvie Messinger, 1983.

3. Guillemin Henri, Préface de «La Débâcle», Œuvres complètes de Zola, Cercle de Bibliophilie.

4. Guillemin Henri, «Zola», Encyclopédie Universalis, vol. 16, p. 1067.



KABYLES DU PACIFIQUE*

A l'époque du drame subi par nos Communards de France, s'en est déroulé un autre tout aussi terrible mais pratiquement inconnu.

Une petite centaine d'insurgés algériens se soulèvent en 1871 contre l'oppression militaire française. Ceux-ci furent déportés en même temps que les Français de métropole via la France vers la Nouvelle-Calédonie. Ce livre, grâce à toute une série de documents (lettres, photographies splendides et rares, comptes-rendus d'assistés) lève enfin (avec objectivité) le voile de l'infamie trop longtemps cachée. On pénètre presque

dans la vie de ces résistants tant la documentation est complète.

Les textes sont clairs nets et précis.

Mehdi Lallaoui, grâce à la collection : «Au nom de la mémoire» (BP 82 95873, Bezons Cedex) offre à nos bibliothèques un document d'intérêt historique majeur (tant le sujet est magistralement traité).

Dominique Monjoie

* Mehdi Lallaoui. *Kabyles du Pacifique.*
«Au nom de la mémoire». Prix : 15 euros.



LA DÉTENU DE VERSAILLES (1871)*

Les «Amis de la Commune de Paris» ont décidé de publier un petit ouvrage qui va révéler les conditions de détention, jusque-là inconnues, des Communardes dans les prisons versaillaises.

Conservé à la Bibliothèque nationale, ce petit document écrit par Madame Hardoin, institutrice à Paris dans le XVIII^e arrondissement, a été retrouvé par Catherine Thomas, sa descendante.

Comment une brochure d'une telle richesse a-t-elle pu demeurer totalement enfouie depuis tant d'années ? Ce, alors que nous ne possédions aucun récit aussi détaillé, vivant et savoureux de la détention des Communardes à Versailles.

Nous ne savons pas grand chose de la vie de l'auteur de l'ouvrage qui joue un rôle effacé durant la Commune. Elle livre ici, avec un recul de huit ans, un long et remarquable reportage vécu sur la détention de 400 femmes, dans un style pimpant, plein d'humour, fort moderne, avec notamment d'excellents portraits de policiers, geôliers, magistrats, religieuses... Elle nous fait vivre les événements tragiques de la prison mais aussi avec beaucoup de sensibilité les amitiés qui se nouent entre les prisonnières, la solidarité qui

permet de résister à des conditions de détention parfois insupportables.

En prison elle rencontre Louise Michel. Elles deviennent amies. Une amitié qui ne résistera pas à la trop grande sollicitude de Madame Hardoin pour la «grande citoyenne». Celle-ci ne supporte de personne les interventions, faites en sa faveur, pour obtenir une libération qu'elle refuse pour elle seule. Le lecteur trouvera, en annexe du livre, la lettre de protestation de Louise Michel à Madame Hardoin.

Ce petit livre tonique est fort utile pour apporter un témoignage rare et très précieux qui enrichit nos connaissances sur ce qui se passait derrière les murs des prisons versaillaises. Ainsi peu à peu s'éclaire l'arbitraire d'un système de répression féroce qui n'avait de «justice» que le nom.

A paraître prochainement.

C.R.



LES AMANTS DE LA COMMUNE*

D'emblée, les premières lignes du prologue nous propulsent au milieu des tombes du Père-Lachaise, ce 27 mai 1871. La nuit. La pluie. La haine. Les massacres.

Jean, un garçon blond aux longs cheveux, étudiant en droit, est un jeune militant fougueux, ardent Républicain. Il nous fait rentrer dans l'Histoire en Janvier 1870. Le régime vacille. Les discussions vont bon train dans les bistrot de son quartier du XIII^e arrondissement.

Avec Jean, nous suivons les combats des hommes politiques dont les noms nous sont familiers. C'est le Paris populaire, sa gouaille et ses colères, ses manifestations. Sans transition, nous entrons dans le bel appartement du boulevard Saint Germain pour faire la connaissance de Marthe. Depuis le balcon, elle avait observé les petits groupes qui retournaient chez eux en évitant les barrages de police. Elle avait même osé saluer en agitant sa main blanche aux ongles soignés le garçon qui avait levé les yeux sur elle... Marthe, une jeune fille brune aux cheveux bouclés remontés en chignon, est une demoiselle de bonne famille qui ne doit pas se donner en spectacle devant les traîne-la-faim.

Mais, voilà. Les hasards de la vie font se rencontrer

Jean et Marthe. Le lecteur est de suite au fait de la situation. C'est l'amour qui réunit ces deux êtres rebelles. Ils nous entraînent dans un Paris en lutte pour un monde de justice, de fraternité, participant aux combats de Louise Michel, Vallès, Flourens, Varlin, toutes les grandes figures de la Commune de Paris, partageant tour à tour l'enthousiasme et l'espoir, mais aussi les souffrances de la défaite, le désespoir face aux massacres méthodiquement organisés par Thiers.

Le roman s'interrompt à quatre reprises pour laisser place aux périodes historiques par l'envoi de très belles lettres de Marthe à Sophie.

Marthe, déportée en Nouvelle-Calédonie, est de retour à Paris en 1880. Elle adresse une lettre à Maxime Du Camp, dont voici la dernière phrase : «... Monsieur Du Camp, nous serons là, nous les fantômes des Fédérés avec nos descendants, pour vous enfoncer dès que vous perdrez pied et vous faire mordre la poussière. Vive la Commune ! »

Cette dernière lettre est l'épilogue du roman.

Jacqueline Hog

* Marc Viellard, «Les Amants de la Commune». Ed. Le Temps des Cerises, 291 p., 20 euros.



MARX RACONTÉ À MON FILS*

Difficile de parler de Marx et de sa place dans le mouvement des idées sans tomber dans le schématisme, qu'il soit hagiographique ou dénonciateur. Encore plus lorsqu'on veut s'adresser à des jeunes ou à des lecteurs non familiers de l'histoire du mouvement ouvrier du XIX^e et du XX^e siècle.

Il me semble qu'on peut féliciter l'auteur, professeur de philosophie, familière de la traduction des textes

de Marx et d'Engels et en particulier de la correspondance volumineuse de Marx, pour cette centaine de pages.

Un bon exemple de son travail est donné par les quelques pages du chapitre «Marx et la Commune», l'essentiel est dit et les diverses caricatures remises à plat.

Il est bien clair que l'auteur ne partage pas certaines

interprétations «marxistes» de l'œuvre de Marx, mais elle en marque avec force les lignes directrices, la volonté de rendre compte de la réalité de son temps en l'envisageant dans son devenir. C'est d'un «être humain vivant» dont elle nous parle, avec ses ombres et lumières, mais avec une évidente sympathie. Ça nous

change un peu des caricatures ou des règlements de comptes.

Raoul Dubois¹

¹ Marie-Hélène Boutet de Monvel, «Marx raconté à mon fils», Ed. Au bord de l'eau, 1 vol, 12 euros.

1. Son dernier article

UN BANQUET DE LA COMMUNE AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE*

Dans son livre «Philémon, vieux de la vieille», l'écrivain Lucien Descaves a relaté le déroulement d'un banquet de la «Fraternelle des Anciens Combattants de la Commune» au début du XX^e siècle. Le narrateur assistait à ce repas en compagnie de Colomès, le personnage dont le roman relate la fin de vie.

A son arrivée, il notait la présence, sous le drapeau rouge orné du millésime «1871», de plusieurs anciens de la Commune : Allemane, Navarre, Martelet, May, Gromier, Goullé, Tupin, Audebert, Woog, Larapibie ; d'autres anciens s'étaient fait excuser : Vaillant, Camélinat, Pyndy, Ostyn.

Participaient aussi à ce repas, des «Amis de la Commune», trop jeunes pour avoir participé à la Révolution de 1871, mais qui pouvaient cependant adhérer à l'association.

Hyppolite Ferré, le frère de Théophile fusillé à Satory, trésorier de l'Association, recevait le prix du repas.

A la fin du banquet, venait le moment des poèmes et chansons. Après que le D^r Goupil, eût déclamé les «Châtiments» de Victor Hugo, un vieux lithographe, le père Poutrel, chantait un refrain de sa jeunesse :

«Assez de pleurs, assez de rois !

Vive la République !»

Ce fut ensuite au tour de Colomès, d'entonner le «Chant du pain» de Pierre Dupont :

«On n'arrête pas le murmure

Du peuple quand il dit : j'ai faim

Car c'est le cri de la nature :

Il faut du pain ! il faut du pain !»

Ce fut un triomphe. Puis un jeune syndicaliste révolutionnaire chanta le «Chant du travailleur» :

«Ouvrier, prends la machine

Prends la terre, paysan !»

Ils terminèrent par «La Belle»... qui était comme un appel à une nouvelle Commune :

«Ah quand viendra la Belle ?

Voici des mille et des cents ans

Que Jean Guêtré t'appelle.

Enfin tous ensemble lançaient le cri de : «Vive la Commune», prélude à la séparation. Il s'agissait de ne pas manquer le dernier tramway car de nombreux convives habitaient la banlieue où les loyers étaient moins chers.

Le récit de Lucien Descaves montre combien nos banquets actuels avec les chants que nous entonnons en chœur et l'émotion qui s'en dégage rappellent les repas au cours desquels, les «Anciens Combattants de la Commune» aimaient à se retrouver.

Y.L.

*Le prochain banquet des «Amis de la Commune de Paris», héritier de ceux des «Anciens combattants de la Commune», aura lieu le dimanche

20 Mars 2005, au siège de la CGT à Montreuil.

Prix du repas : 30 Euros ;

demi-tarif pour les enfants de moins de 12 ans.

Inscriptions au siège de l'Association

avant le 28 février.



La vie des commissions...



Pour la vie des commissions, vous êtes indispensable.

Comme au temps de la Commune notre Association s'est organisée en mettant en place des commissions ? Celles-ci fonctionnent autour des points essentiels de la vie des Amis de la Commune. Nous retrouvons donc la commission communication, la commission culture, la commission fêtes et initiatives, la commission finances, la commission littérature, la commission patrimoine. Cette organisation permet une plus grande participation de nos adhérents.

La commission littérature regroupe une quarantaine d'adhérents dont près de la moitié participe régulièrement à ses activités. Elle se réunit une fois par trimestre. Entre le laps de temps qui sépare deux commissions, le plan de travail projeté est mis en place. Mais quel est le rôle de cette commission ? Il se définit autour de deux grands axes : - La vente des ouvrages pour nos adhérents. - la publication de brochures sur des personnages ou des thèmes d'actualité de la Commune de Paris.

Premier axe :

Le premier axe n'est pas un mince travail. Tenir les tables de vente de littérature dans toutes les initiatives pour lesquelles nous sommes sollicitées (et elles sont nombreuses) - Faire que ces tables répondent aux soucis d'une information sérieuse. - Dresser la liste des participants - Répondre aux demandes d'achat par correspondance. Il faut aussi débattre des choix de livres, faire les notes de lecture pour ce bulletin sur les livres retenus. Passer les commandes, suivre le paiement des factures, faire le bilan des ventes. Tout cela mobilise plusieurs de nos adhérents qui consacrent beaucoup de temps à bien assurer ces responsabilités. Qu'ils en soient ici publiquement et sincèrement remerciés.

Lors de notre dernier Conseil d'administration, une demande avait été exprimée par les participants, de connaître les noms de ces responsables. Nous pensons aussi que cela pourrait permettre de mieux les ai-

der en cas de besoin, chacun de ces postes représentant une lourde charge.

Nos amis Claude Chanaud et Claude le Helloco qui préparent les valises nécessaires à la tenue des tables de littérature peuvent parfaitement avoir besoin de vous. C'est une occupation qui justifie la venue au local rue des Cinq-Diamants, non seulement pour préparer les initiatives, mais aussi lors du retour, pour ranger du mieux possible les ouvrages invendus. Claude Chanaud assure d'autre part les commandes de livres auprès des éditeurs. Souci incessant puisque, la place et les moyens financiers manquants, nous ne pouvons guère prévoir de stocks !

La vente par correspondance est assurée par Denise Guinet et c'est Micheline Pottiez qui vous sollicite par téléphone pour aider à la tenue des tables de vente de la littérature lors des expositions par exemple. Si vous vous sentez une vocation de libraire, n'hésitez pas à lui communiquer vos coordonnées. Plus nous serons nombreux, plus la tâche sera légère, et plus nous vendrons d'ouvrages.

L'inventaire, la tenue des comptes, la vérification des factures et de leur paiement, sont assurés par Marie-Claude Laurore. Gros travail qui peut être dédoublé si le suivi financier vous intéresse.

C'est Claude le Helloco qui assure la coordination de tout ce secteur.

Deuxième axe :

Là encore l'ouvrage ne manque pas. La commission décide de la publication de brochures (3 ou 4 par an). Après le choix du thème, retenu au cours de la réunion trimestrielle de la commission littérature, une personne est proposée pour tenir la plume et préparer une ébauche. Il faut ensuite se retrouver à trois ou quatre, petit groupe opérationnel pour mettre en forme. Le résultat de ce travail est proposé à la commission littérature. Une lecture collective est assurée par l'ensemble du groupe. Il faut relire attentivement et porter les corrections effectuées. Comme le groupe est très efficace, très attentif, celles-ci sont nombreuses. Points, virgules, modifications de fond ou de



forme, chasse aux fautes d'orthographe, rien ne doit échapper. C'est cependant ce long travail collectif qui fait la qualité de nos brochures. Nous voyons que, là encore, nous avons besoin d'être nombreux ! Nous suivons ensuite le travail de la maquette. C'est Baptiste Eychart qui réalise bénévolement et avec beaucoup de gentillesse, les maquettes de nos brochures, relecture encore après la mise en forme. Puis nous suivons le livre chez l'imprimeur. Un travail dans l'ombre, persévérant, que nous souhaitons, pour tenter d'approcher le « sans faute ».

Actuellement nous guettons pour sa relecture définitive, la maquette de la brochure «Duval : ouvrier fondeur, général de la Commune» et nous travaillons sur une nouvelle parution de la brochure «Chantons la Commune», la première édition étant épuisée.

Nous attendons la mise en forme par Alain Frappier d'un ouvrage inédit, datant de 1879, retrouvé à la Bibliothèque nationale, sur les conditions de détention dans les prisons de Versailles en 1871, (voir note de lecture sur cet ouvrage). Là encore la relecture assurée par la commission a pris du temps et nous du retard. Mais l'ouvrage avance. Nous pensons que cette chronique exceptionnelle sera l'événement, très prochainement, pour notre Association.

Un autre adhérent travaille sur la traduction de l'histoire de la Commune en anglais. Pour une traduction correcte le travail collectif est indispensable.

Et c'est Claudine Rey qui coordonne ce deuxième axe. Les initiatives sont donc nombreuses. Il reste encore des postes à pourvoir ! Nous avons besoin de vous. Le travail se partage au bénéfice de tous ! Plus nous diffu-

serons la littérature de la Commune, mieux nous ferons connaître les idéaux des Communards et c'est bien là un des buts essentiels que s'est fixée notre Association. A bientôt j'espère !

*Claudine Rey et Claude le Helloco
Responsables de la Commission littérature*

Pour joindre nos Ami(e)s que vous voulez aider, laissez vos coordonnées auprès de l'Association :

Tél. 01.45.81.60.54 ou par mail

amis@commune1871.org.

Ils prendront contact avec vous.

